



VILLE DE DOLE

EXTRAITdu Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 11 décembre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 5 décembre 2017
Date de publication : 19 décembre 2017

Conseillers présents : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M.
Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-
AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine
NONNOTTE-BOUOTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu
BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-
Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako
HAMDAOUI, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée
DRUET

Référence

N° 17.11.12.133

CommissionQualité de Vie et
Épanouissement de la
Personne**Objet**Modification du plan de
financement de
l'acquisition de l'œuvre de
Jules Adler**Secrétaire de séance**Catherine NONNOTTE-
BOUOTON**Rapporteur**

Alexandre DOUZENEL

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
17.11.12.130)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

Par délibération n° 17.30.06.57 du 30 juin 2017, le Conseil Municipal a validé l'acquisition d'une œuvre du peintre Jules Adler intitulée « Portrait du peintre Clément Hyacinthe Brun à son chevalet » - Peinture à l'huile de 1885. Le coût de cette acquisition est de 6 500 € TTC.

Afin de prendre en compte une nouvelle répartition du taux de participation de l'État et de la Région au titre du FRAM, il est nécessaire de modifier le plan de financement prévisionnel de l'opération de la manière suivante :

Financier	Montant de participation	Taux de participation
FRAM :	3 900 €	
- État	2 470 €	38%
- Région	1 430 €	22%
Ville de Dole	2 600 €	40%
TOTAL	6 500 €	100%

Vu l'avis favorable de la Commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 8 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** ce nouveau plan de financement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires institutionnels.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Trésorerie Principale
- Pôle Actions Culturelles/Musée des Beaux-arts
- Conseil Régional
- État

Fait à Dole, le 11 décembre 2017
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire


Jean-Baptiste GAGNOUX

